



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS,
L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 24 JUILLET 2019, À 17H00, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DENIS ROY, MAIRE SUPPLÉANT.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy et Magella Tremblay.

Absents avec motivation : Madame Parise Cormier et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.
Rés. #19-228 Avis de convocation	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Rés. #19-229 Annulation de l'attribution de contrat - Trottoir boul. les Neiges	Attendu que la mairesse, madame Parise Cormier, a apposé son droit de veto sur la résolution #19-204; Attendu que les membres du conseil doivent se prononcer de nouveau sur l'attribution du contrat d'aménagement du trottoir sur le boulevard les Neiges. <u>En conséquence</u> :
	Il est proposé par monsieur Magella Tremblay et unanimement résolu ; Que le conseil municipal abroge la résolution #19-204 concernant l'attribution du contrat pour les travaux d'aménagement du trottoir sur le boulevard les Neiges.
Période de questions - Aucun citoyen	Étant donné l'absence de citoyen, il n'y a pas eu de période de questions.
Fin de la séance	Levée de la séance à 17 heures 01.

Denis Roy
Denis Roy, maire suppléant

François Drouin
François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint